

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'incendie et l'assurance habitation Présence du BAC au forum en sécurité incendie

Montréal, le 12 juin 2012 - Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est invité à participer aujourd'hui, à Québec, au Forum en sécurité incendie organisé par le Ministère de la Sécurité publique (MSP) pour faire le point sur l'incendie et la prime d'assurance habitation. À cette occasion, le BAC dévoilera les résultats d'un sondage effectué auprès de ses assureurs membres représentant 90 % du marché de l'assurance habitation des propriétaires au Québec.

Premier constat : l'incendie n'est plus la principale cause de sinistre en assurance habitation

Les assureurs ont constaté, grâce à la mise en place des schémas de couverture de risques par les municipalités, une meilleure prévention des incendies ainsi qu'une importante baisse du nombre des sinistres liés à l'incendie. « Les schémas de couverture de risques incendies ont fait en sorte que nous enregistrons, entre 2005 et 2011, une baisse de 49 % du nombre de réclamations liées à l'incendie. C'est un acquis majeur car cela a permis de sauver de nombreuses vies au Québec », a mentionné Jack Chadirdjian, directeur des affaires publiques et relations avec le consommateur au BAC.

Le nombre d'incendies a baissé et le nombre de réclamations aussi. En revanche, le coût moyen d'un sinistre a beaucoup augmenté : une réclamation suite à un incendie coûtait un peu plus de 20 000 \$ en 2005. En 2011, ce coût a grimpé à plus de 60 000 \$. Cette hausse s'explique notamment par la valeur des biens assurés, le règlement en valeur à neuf et surtout, l'augmentation importante du coût des biens, des matériaux et de la main-d'œuvre pour remplacer ce qui a été détruit et pour effectuer les travaux de reconstruction.

En 2011, seulement 4 réclamations en incendie sur 100

L'incendie représente 4 % des réclamations en nombre mais 31 % en indemnités versées tandis que l'eau constitue à elle seule la cause de 48 % des réclamations et de 47 % des dollars payés en indemnités. Les changements climatiques et les dommages causés par l'eau qui en résultent constituent définitivement un enjeu majeur pour les assureurs de dommages.

Au Québec seulement, les dommages causés par l'eau représentent un demi-milliard de dollars et ont un impact défavorable sur le coût de l'assurance. Depuis 2005, les primes en assurance habitation ont augmenté, passant en moyenne de 563 \$ à 788 \$ (montant pour une assurance propriétaire incluant la taxe de 9 %). Cette augmentation est liée non seulement à la fréquence et au coût des réclamations mais aussi au coût de la réassurance et à la faiblesse des rendements financiers.

À propos du BAC

Le Bureau d'assurance du Canada, qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays, offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile ou habitation ou lors du règlement d'un sinistre.

– 30 –

Renseignements : Julie Bellemare
Conseillère en affaires publiques
Cell. : 514-953-0828